



6<sup>EME</sup> EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 14 MAI 2013

La séance est conduite par le président M. Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

**d'adopter le préavis municipal No 06/2013 :**

**Réfection de la route RC420 à Mézery**

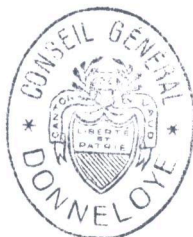
- o d'accepter le projet de réfection de la route RC420 à Mézery

Financement par les liquidités de la bourse communale.

- o Investissement de CHF 75'000.00 amorti sur 10 ans, soit CHF 7'500.- par an; travaux complémentaires sur les conduites par le compte de fonctionnement

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey